

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL CGT DES PERSONNELS ACTIFS ET RETRAITÉS DU DÉPARTEMENT DU VAUCLUSE

Avignon, le 14 septembre 2017

Monsieur Le Président
Hôtel du Département
Rue Viala
84909 Avignon cedex 9

Objet : Préavis de grève de 0 H à 24 H le jeudi 21 septembre 2017.

Monsieur le Président,

Après la forte journée d'action du 12 septembre, le gouvernement a fait le choix de poursuivre sa tentative de passage en force visant à affaiblir les protections des travailleurs.

Dans la continuité de la journée d'action unitaire du 12 septembre, la CGT a décidé de poursuivre la bataille contre les projets d'ordonnances portant sur le Code du Travail. Elle poursuit le combat pour un Code du Travail renforcé, de nouveaux droits, d'expression des salariés et d'intervention de leurs représentants, l'amnistie pour les militants syndicaux et le respect des libertés syndicales, le renforcement des conventions collectives et le rétablissement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur.

Outre les revendications portant sur le Code du Travail, dont le devenir aura nécessairement un impact sur la Fonction publique et son cadre national de garanties statutaires, le 21 septembre sera l'occasion de porter l'ensemble des revendications sur l'augmentation des salaires et la revalorisation urgente du point d'indice, le développement de l'emploi, l'amélioration des conditions de travail, le renforcement de la protection sociale et des droits à la retraite.

Outre les revendications déjà portées dans le préavis déposé le 12 juillet 2017 pour la journée du 12 septembre 2017, notre organisation porte également au Département du Vaucluse ses exigences sur :

- Les moyens humains et financiers nécessaires, à hauteur des besoins du public et des enfants à protéger, afin de garantir à la fois, le maintien d'un dispositif de qualité et la mise en œuvre à égalité de droit des missions de service public, dont celui de la Protection de l'Enfance ;

**Syndicat Départemental Cgt des personnels
actifs et retraités du Département du Vaucluse**

- L'arrêt des remises en cause des budgets, le maintien de tous les emplois et des capacités d'accueil et de placement de toutes les associations et des établissements publics.
- L'arrêt d'une gestion des postes éclatée et morcelée par pôles, mettant en concurrence les directions entre elles ;
- L'arrêt des procédures d'entretien professionnel mises en œuvre dans le cadre du RIFSEEP, permettant au cadre hiérarchique direct une individualisation de la fiche de poste de chaque agent ;
- Le respect des obligations statutaires imposées par la loi en termes d'Instances représentatives du personnel et l'arrêt des manœuvres qui constituent une entrave à leur exercice...

Dans ce cadre, notre syndicat CGT du Département du Vaucluse dépose un préavis de grève de 0 à 24 H pour l'ensemble des personnels de notre collectivité concernant la journée du 21 septembre 2017.

Nous attendons d'être reçus dans le cadre de ce préavis pour porter les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Eliane Mollot

Secrétaire générale